

Date de dépôt: 20 novembre 2007

Pétition

concernant la construction d'un hangar agricole à l'entrée du village de Presinge

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous, soussignés, vous prions d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin d'empêcher la construction d'un hangar agricole sur une parcelle à l'entrée du village de Presinge.

Ce hangar, situé sur la parcelle 2120, feuille 22 à Presinge, aura une dimension de 67,5 m par 25 m et environ 10 m de hauteur. L'autorisation de construire a été délivrée par la police des constructions en date du 13 août 2007, malgré les préavis négatifs de la commission des Monuments, de la Nature et des Sites (CMNS) et de la commune de Presinge, essentiellement pour des questions d'intégration dans le site. La commission de recours, sollicitée par le mandant après un second refus d'autoriser cette construction de la police des constructions, a rejeté le préavis de la CMNS, sans auditionner la commune de Presinge comme celle-ci l'avait demandé.

- Vu l'existence d'un Plan Directeur Communal, accepté le 25 juillet 2007 par le Conseil d'Etat, qui prévoit l'unique développement villageois à proximité immédiate de ce hangar et qui serait mis à mal par un tel voisinage,
- Vu la taille imposante du hangar, (67,5 x 25 x 10), dont les dimensions et l'emplacement prévu sont fortement préjudiciables à l'esthétique villageoise,

- Vu le fait que la commission de recours n'a pas auditionné la commune de Presinge, malgré sa demande,

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès du Conseil d'Etat afin qu'il empêche la construction de ce hangar agricole à cet emplacement.

N.B. : 256 signatures

M. Denis Queille

17, route de la Louvière

1243 Presinge